ART. UNIQUE N° CE12

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2015

SECRET DES AFFAIRES - (N° 2857)

Tombé

AMENDEMENT

N º CE12

présenté par M. Kemel

ARTICLE UNIQUE

	EVDOSÉ SOMMAIDE
« salariés ».	
le mot :	
« travailleurs »,	
À l'alinéa 15, substituer au mot :	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.